

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	PARIS PORTE D_POISSONNIERS	Numéro	75118_078_01
Adresse du site	160, rue des Poissonniers	Hauteur	R+12 (35,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/04/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e	09/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 50°, 140° et 320°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 50° <1V/m ; 140° <1V/m ; 320° <2V/m 5G : 50° <1V/m ; 140° <1V/m ; 320° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	35,00 m azimuts 50° et 320° ; 37,70 m azimut 140° pour les antennes à faisceau fixe 35,50 m azimuts 50° et 320° ; 38,20 m azimut 140° pour les antennes à faisceau orientable		

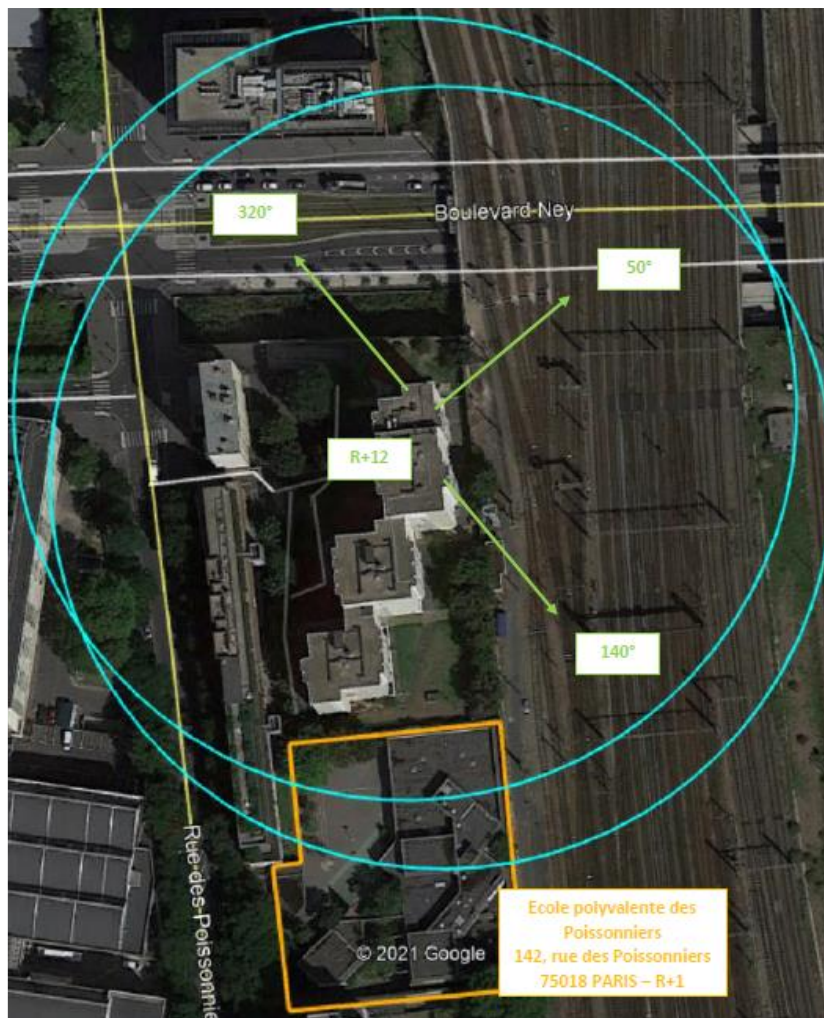
Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole polyvalente des Poissonniers	142, rue des Poissonniers 75018 PARIS	R+1	NON	65 m	< 1 V/m soit 0,66 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole polyvalente des Poissonniers	142, rue des Poissonniers 75018 PARIS	R+1	NON	65 m	< 1 V/m soit 0,33 %

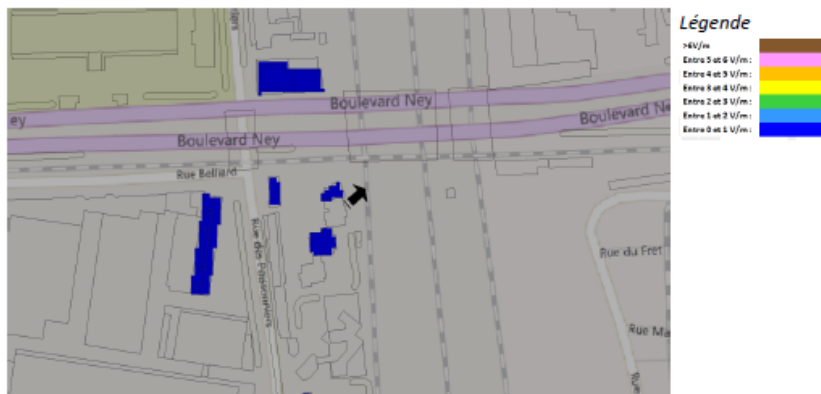
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

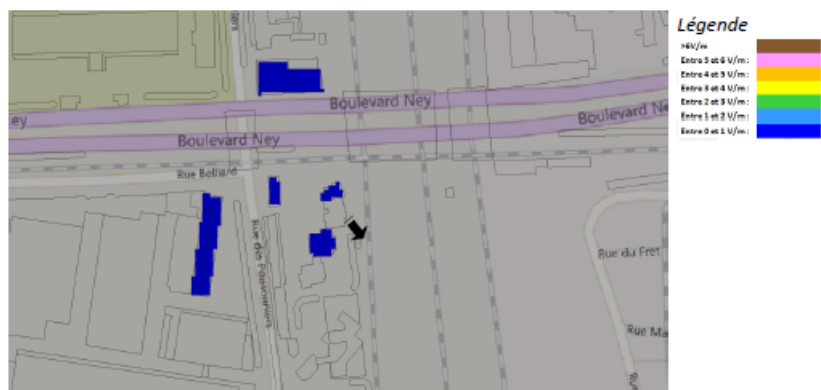


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

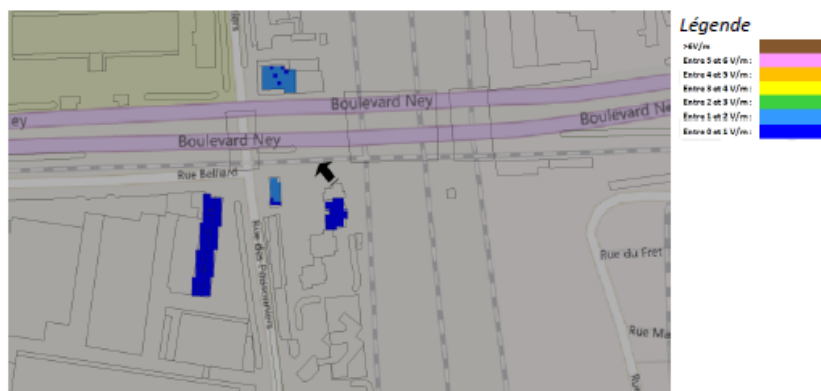
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .

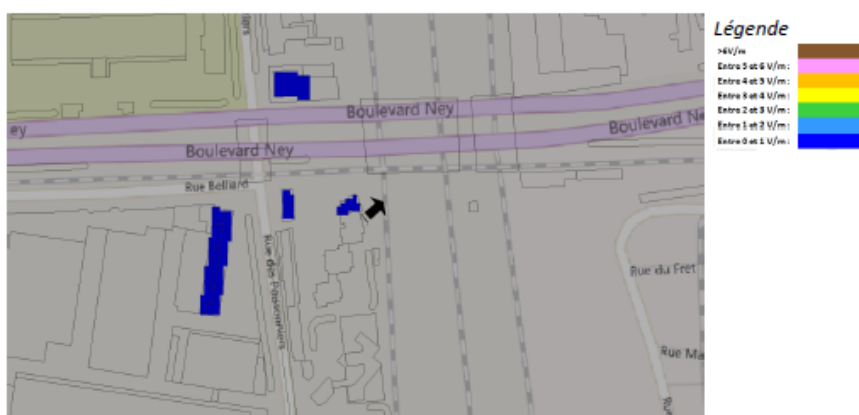


	Azimut 50°	Azimut 140°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	31.5 m

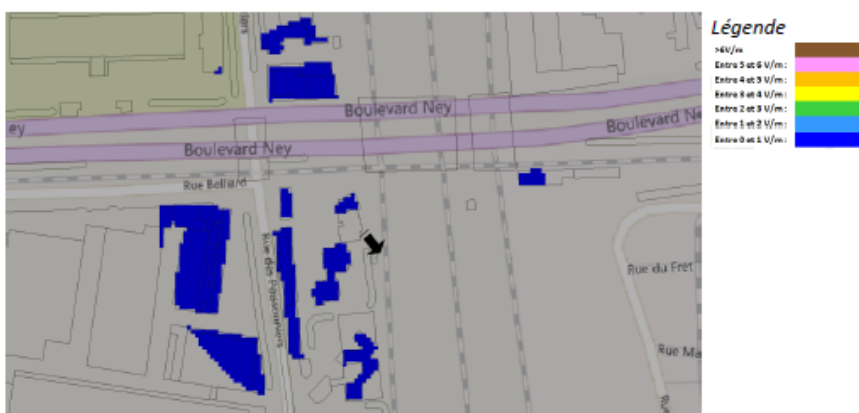
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

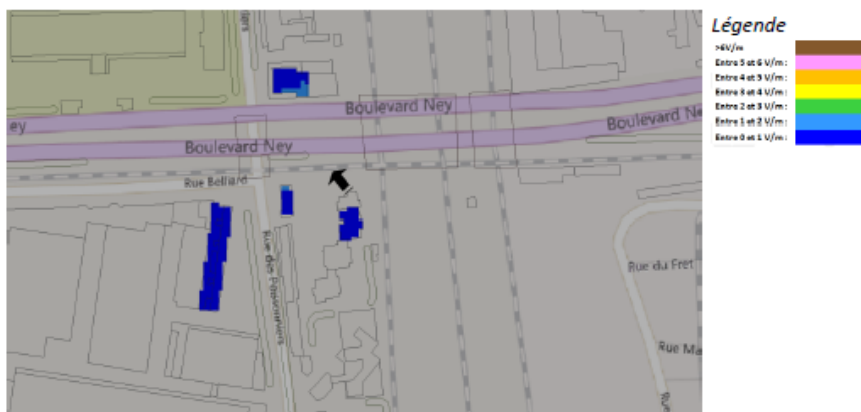
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 4.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



	Azimut 50°	Azimut 140°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	4.5 m	31.5 m

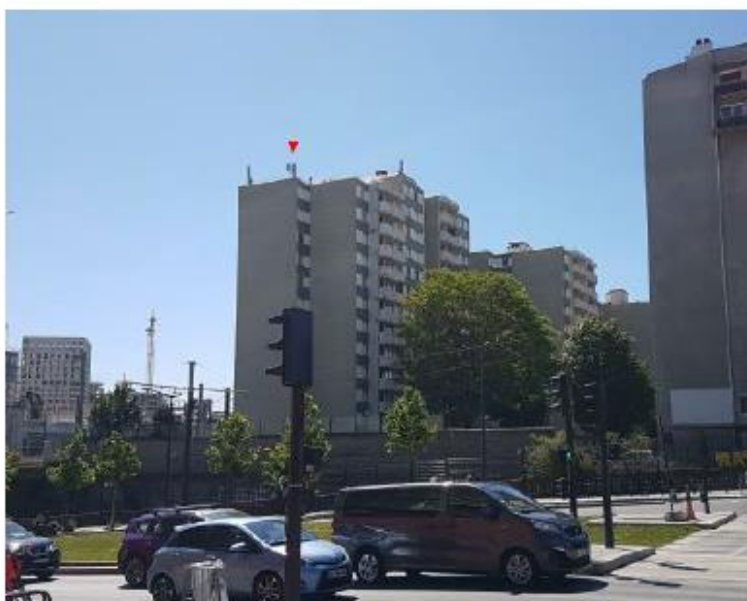
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 140°



Azimut 320°

